

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
Communauté de communes du Clermontais		
Date de la convocation	Mardi 02 Février 2021	Séance du : 09 Février 2021
		L'An Deux Mille Vingt et un, le neuf Février, à 18 heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du Centre aquatique à CLERMONT L'HERAULT, sous la présidence de Monsieur le Président, Claude REVEL.
	Votes : 44	
Présents : 37	Pour : 44	
Absents : 1	Contre :	
Représentés : 7	Abstention :	

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Marina BOURREL (Brignac), Mme Myriam GAIRAUD (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), Mme Reine GRENOVILLE (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Daria PICARD (Ceyras), M. Gérard BESSIERE (Clermont l'Hérault), Mme Isabelle LE GOFF (Clermont l'Hérault); M. Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), Mme Véronique DELORME (Clermont l'Hérault), Mme Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault), M. Jean François FAUSTIN (Clermont-L'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Franck RUGANI (Clermont l'Hérault), Mme Claudine SOULAIRAC (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Marc CARAYON (Lacoste), M. Sébastien VAISSADE (Liausson), M. Jean-Philippe OLLIER (Lieuranc Cabrières), Mme Sophie COSTEAU (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie VERY-MALMON (Nébian). M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Christine RICARD (Paulhan), Mme Sophie ROYON (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Aleksandra DJUROVIC (Paulhan), Mme Isabelle SILHOL (Péret), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Jacques ARRIBAT (Salasc), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Jacky PEREZ (Villeneuvevete).

Absents représentés : M. Jean FRADIN (Canet) représenté par M. Michel SABATIER (Canet), M. Gérald VALENTINI (Valmascle) représenté par M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Marie-Luce LOSCHI (Canet) représentée par Mme Reine GRENOVILLE (Canet), M. Salvador RUIZ (Clermont-L'Hérault) représenté par Mme Claudine SOULAIRAC (Clermont-l'Hérault), M. Yves BAILLEUX-MOREAU (Paulhan) représenté par M. Bertrand ALEIX (Paulhan), M Georges ENLNECAVE (Clermont l'Hérault) représenté par M. Gérard BESSIERE (Clermont l'Hérault), Mme Françoise REVERTE (Aspiran) représentée par M. Olivier BERNARDI (Aspiran).

Absents : M. Jean Luc BARRAL (Clermont l'Hérault)

Syndicat mixte des eaux de la Vallée de l'Hérault (SIEVH)– Modification des statuts

Compte tenu des conséquences de la loi NOTRe et de la Transformation par arrêté préfectoral du 29 novembre 2016 de syndicat intercommunal en syndicat mixte, il avait été nécessaire de rédiger de nouveaux statuts pour le SIEVH adoptés en juin 2017.

Depuis l'ensemble des collectivités ont pris la compétence « eau et assainissement » et de ce fait siègent au sein des instances du syndicat en représentation substitution des communes. Il convient donc de revoir la rédaction des articles 1 et 8.

De la même manière, il convient de modifier l'article 9 afin de permettre aux membres du comité syndical de participer au bureau syndical.

Ces modifications qui figurent dans le projet de statuts joint en pièce annexe sont soumises à l'approbation du conseil communautaire.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur Joseph RODRIGUEZ,

- **APPROUVE** la modification des statuts du Syndicat Mixte des Eaux de la Vallée de l'Hérault, et notamment ses articles 1 à 9.
- **AUTORISE** le Président à prendre tous actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
de communes du Clermontais,



Claude REVEL.